

A.P.M.E.P.

VOTE 2014

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 31 mai 2014***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2014.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- Iç. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi tous les adhérents sont donc appelés à voter sur :

- **le rapport d'activité**
- **le rapport financier**
- **et SEULS les adhérents des Régionales CONCERNÉES** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 31 mai 2014*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Présenté par le Bureau National

1. Introduction
2. Le travail interne
 - 2.1 Le comité national
 - 2.2 Le bureau
 - 2.3 Les commissions et groupes de travail
 - 2.4 Les publications
 - 2.4.1. Les bulletins
 - 2.4.2. Les brochures
 - 2.4.3. Le site Internet
 - 2.5 La Réflexion et la formation
 - 2.5.1. Les Journées nationales
 - 2.5.2. Le groupe de travail « Journées nationales »
 - 2.5.3. Le séminaire
3. Les relations externes
 - 3.1 Avec l'ADIREM
 - 3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes
 - 3.3 Les relations internationales
 - 3.4 Les relations avec les syndicats d'enseignement
 - 3.5 Les relations avec la presse
 - 3.6 La participation de l'APMEP a diverses manifestations

1. Introduction

Depuis quelques années, désormais ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile. La plaquette « *Visages de l'APMEP* » assure la présentation de notre association ainsi que les nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le comité de juin. Elle sera encore complétée dans de

nombreux paragraphes en juin 2014, et contient également le texte d'orientation.

Sur le site de l'association figurent aussi désormais, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, l'agenda du bureau national, la présentation des nouvelles brochures. Le site devient de plus en plus l'organe de communication de l'APMEP. Il a été lancé fin 2011, une restructuration du site, avec une mise en chantier du renouvellement de la base de données des adhérents. Cette réflexion a été poursuivie en 2013. A maintenant très court terme, le site va permettre des adhésions en ligne, des paiements et une plus grande facilité d'accès pour les adhérents. Le site doit devenir le vecteur principal de l'information en temps réel de l'association ainsi que sa vitrine. Il confirme une place essentielle de l'APMEP dans le paysage de l'enseignement des mathématiques en France.

2. Le travail interne

2.1 Le comité national

Le comité s'est réuni **6 et 7 avril**, les **29 et 30 juin**, ainsi que les **16 et 17 novembre 2013**.

Relevé de décisions du comité des 6 et 7 avril 2013

- Jusqu'à présent, il y avait un unique tarif d'adhésions sans abonnement quelle que soit la catégorie de l'adhérent. Dans un souci de cohérence et de présentation de nos tarifs, il a été demandé au comité un accord de principe : différencier les adhésions sans abonnement selon les catégories d'enseignants.

Le comité donne son accord de principe étant entendu que c'est lors du comité de juin que les tarifs des cotisations seront votés.

Relevé de décisions du comité des 29 et 30 juin 2013

- Le Comité approuve la reconduction du calcul des montants des ristournes aux Régionales appliquées en 2013 pour 2014.

- Abonnements :
 Une nouvelle règle : « Les adhérents de l'année n (2013 par exemple) n'ayant pas renouvelé leur adhésion au 1er mars de l'année n+1 (2014) ne recevront plus les bulletins auxquels ils étaient abonnés. »
 Un tarif spécifique est institué pour les collègues en service partiel.
 Une discussion est engagée pour réunir les catégories « étudiants » et « stagiaires ». Une seule catégorie « étudiants et stagiaires » formule « tout APMEP » à 25 € est proposée.
 Suppression de l'adhésion seule « toutes catégories » et ajout de l'adhésion seule dans chaque catégorie.
 Pour le second degré, l'indice 445 devient le palier pour le changement de tarif.
 Quelques augmentations de tarif de l'ordre de quelques euros sont proposées.
 Voté à l'unanimité.
- Point sur la société Kaliop
 Le comité autorise de confier la suite du travail à François Couturier, François Pétiard et un informaticien.
 Le comité donne mandat au bureau de prendre toutes les décisions, y compris financières et juridiques, qui s'imposent pour résoudre le contentieux avec la société Kaliop.
 Voté à l'unanimité.
- Plaquette « Visages » 2013-2014
 Des modifications de la plaquette « Visages » sont proposées et discutées.
 Le nouveau texte est approuvé à l'unanimité.

Relevé de décisions du comité des 16 et 17 novembre 2013

Des discussions importantes ont été menées lors de ce comité. Elles ont permis de lancer des partenariats et d'organiser les premières conférences en ligne.

En 2013, le Bureau National s'est réuni tous les mois, au rythme d'une fois par mois ainsi que les 19 et 22 octobre (Journées de Marseille). Il s'est

réuni également plusieurs fois à distance, en utilisant un logiciel de réunion par Internet, généralisant ainsi la pratique initiée les années précédentes.

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le bureau s'est préoccupé des différentes avancées sur la nouvelle base adhérent et le paiement en libre. Trois axes essentiels sont apparus : la poursuite et la mise en œuvre des mécénats, la multiplication des vidéoconférences ainsi qu'un travail spécifique en direction des enseignants débutants. A noter que désormais, au bureau, des personnes (membres du bureau ou chargés de mission) sont responsables de ces différentes actions.

Le bureau a proposé au comité une modification du règlement intérieur pour faciliter l'accès à des postes électifs nationaux de collègues de l'enseignement privé sous contrat. Le texte définitif sera présenté au Comité du 29 et 30 mars 2014.

Dans le cadre de l'extension de la commission de suivi des programmes, le président a écrit le 14 janvier 2013 au directeur général de la DGESCO pour lui demander la création d'une commission de même type pour le lycée professionnel.

Au mois de mars 2013, le président de l'APMEP a adressé une lettre de soutien aux IREM à la directrice de la DGESIP pour lui demander de rétablir la subvention nationale pour les IREM.

L'APMEP a été reçu par la Cour des Comptes sur la question de la formation continue des enseignants le 20 septembre 2013.

L'APMEP a été reçue le 27 septembre à l'assemblée nationale dans le cadre d'une table ronde « L'enseignement des matières scientifiques au primaire et au collège ». Cette table ronde regroupait les associations de spécialistes des disciplines scientifiques : mathématiques, physique, biologie. Cette table ronde a donné lieu à un rapport publié en décembre 2013 sur le site de l'assemblée nationale.

Elle a également été reçue le 18 novembre par des représentants de l'Inspection Générale sur la question de l'attractivité des maths.

Enfin, les conseillers du ministre de l'Education chargés du premier degré et de l'enseignement secondaire ont invité le président de l'APMEP à une rencontre informelle au ministère pour évoquer les positions et propositions de l'association.

Douzième édition de la plaquette « Visages de l'APMEP ».

La plaquette a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité. La réactualisation du texte a été faite en juin 2013 et votée par le Comité.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de Marseille, le bureau a rencontré la communauté mathématique, les organisations de parents d'élèves, les syndicats ainsi que les associations de professeurs de différentes disciplines ainsi que celle d'enseignants de mathématiques de différents pays. De nombreux projets ont été mis en chantier, dans le sens d'une plus grande collaboration entre toutes les composantes éducatives.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la SMF, à la CFEM. Elle fait toujours partie de la Conférence des associations de spécialistes, le responsable de la conférence est d'ailleurs intervenu au séminaire 2013.

PUBLIMATH

Le bureau renouvelle son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH, mené par Michèle Bechler, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues de l'équipe. Le groupe Publimath s'est réuni plusieurs fois et notamment aux journées nationales. Il faut noter que pour la première fois, ce groupe s'est réuni en utilisant les outils de vidéoconférences de l'association.

La commission Inter-IREM/APMEP PUBLIMATH continue à élaborer une base de données bibliographiques principalement destinée aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées

aux mathématiques. Le nouveau site utilisera pleinement le contenu remarquable que nous apporte le travail de la commission.

Il est rappelé que la base de données PUBLIMATH est accessible à l'adresse suivante :<http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>

Comptabilité de l'APMEP

Le bureau a poursuivi la politique de maintien de l'encadrement des coûts de fonctionnement de l'association engagée depuis quelques années. La secrétaire connaît maintenant bien l'association. Elle devra aussi se former à la nouvelle base des adhérents et au paiement en ligne qui va modifier un peu son fonctionnement quotidien.

2.3 Les commissions & groupes de travail

Chacune des six Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées nationales de Marseille, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une réunion en présence dans l'année. Elles donnent lieu à des prises de position débattues en comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année.

Les groupes de travail se sont également réunis soit au local parisien, soit pendant les journées de Marseille, alimentant ainsi le bureau d'idées et de réflexions. Les comptes-rendus sont publiés dans les différents BGV.

2.4 Les publications

2.4.1 Les bulletins

Le bulletin vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

Il reste une référence incontournable de l'association dans sa représentation vis-à-vis de l'extérieur comme en direction des adhérents.

Le comité de rédaction est dirigé par Catherine COMBELLES qu'il faut remercier pour son travail rigoureux. Louis-Marie Bonneval est resté rédacteur en chef adjoint.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie.

Roger CUPPENS assure toujours bénévolement le travail de mise en forme. Il fait un travail remarquable que nous saluons chaque année, car la tâche n'est pas facile. Cette année encore, il a œuvré à l'élaboration de la mise en page des Bulletins.

Le BGV

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées nationales

Jean-Paul BARDOULAT en assure toujours la mise en page et nous le remercions pour ce gros travail qui est tributaire des urgences de l'actualité. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille toujours autour de Valérie LAROSE et Claudie ASSELIN-MISSENARD. PLOT a une place importante au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : partager, lire, ouvrir et transmettre. PLOT est devenu une référence pour de nombreux collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité, utilisables pour certaines directement en activité de classe. L'intérêt pour la revue PLOT est grandissant auprès de nombreux collègues.

Nicole TOUSSAINT et Jean FROMENTIN assurent bénévolement le travail de mise en forme. Leur travail est de première importance dans la réussite de PLOT.

2.4.2 Les brochures

Jean-Paul BARDOULAT est responsable des brochures, avec Jean BARBIER et Jean FROMENTIN. Tous trois, bénévoles et toujours aussi dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2013-2014 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition.

Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.

- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition.
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre).
- Brochures en co-diffusion.

On trouvera dans la plaquette « Visages 2013-2014 de l'APMEP », ainsi que sur le site, la liste des différentes brochures parues cette année.

2.4.3 Le site internet de l'APMEP

Le site Web de l'APMEP est toujours hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1.

Il est un élément essentiel pour la visibilité et la communication de l'association. Sa mise à jour quasi quotidienne est assurée par Gérard COPPIN, aidé d'Yvon POITEVINEAU, et sous la responsabilité du Bureau National. Il faut souligner que leur travail nécessite une réactivité de chaque instant.

Le bureau a créé un groupe de travail autour de Daniel VAGOST et Rémy COSTE sur l'évolution du site afin qu'il devienne à court terme l'organe principal de communication de l'association,

La réflexion de ce groupe continuera d'être accompagnée par les conseils de Gérard COPPIN, Yvon POITEVINEAU, et François COUTURIER.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Pour accéder à la partie "Espace Adhérents" et au site abcdebat, il faut un "login" et un mot de passe. Sur cette partie, chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux membres de l'association. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions. En cas de difficulté, contacter François COUTURIER qui s'en occupe avec constance.

Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques sont régulièrement diffusées sur le site. Le site contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Le site a pour objectif de devenir une référence pour toutes les personnes intéressées par l'enseignement des mathématiques.

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les Journées Nationales

Les Journées nationales de l'APMEP étaient organisées à Marseille du 19 au 22 octobre.

Elles ont permis à près de 800 personnes de se rencontrer, d'échanger, et de se réunir.

Dans le cadre de ces journées, ont également été organisés des ateliers, les réunions des Régionales et des commissions nationales, la traditionnelle

assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

Comme chaque année, le doyen de l'Inspection générale de mathématiques est venu répondre aux questions des adhérents. Pour la première fois, une séance similaire spécifique s'est tenue avec l'Inspection Générale du premier degré. A noter aussi l'organisation d'une table ronde internationale sur la question de l'enseignement des mathématiques et de la formation des maîtres, grâce au travail important de préparation effectué par Jean-François CANET.

2.5.2 Le groupe de travail « journées »

Il s'est réuni en décembre 2013 sous la direction de Nicole Toussaint qui en a rédigé un compte rendu. Les organisateurs des journées nationales de différentes années se sont retrouvés et ont amélioré le Vademecum des JN, qui sert chaque année. Ce document a été actualisé et il est disponible sur demande.

2.5.3 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 8 et 9 juin 2013 au C.I.S.P. Kellerman de Paris (XIIème).

Le thème de ce séminaire a été : “ Expertise individuelle et expertise collective au sein de l'APMEP. Comment les rendre visibles et les communiquer ? ”.

Une soixantaine de « cadres » de l'APMEP ont participé à ce séminaire.

3. Relations externes

3.1 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la CII et de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de Marseille où il a pris la parole.

3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : Animath, l'APBG, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI., la SMF, le CIJM, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, l'ATSM, l'A²DEMTI. Cette année, une nouvelle association a été invitée : association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES), ainsi que l'association des professeurs de classes préparatoires HEC (APHEC).

L'APMEP est également membre de la Conférence des présidents des associations de spécialistes. Cette conférence se réunit régulièrement au local de l'APMEP. Une réflexion collégiale et interdisciplinaire est en cours.

L'APMEP est représentée statutairement au bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux. Le projet CAP Math est soutenu par l'APMEP, qui fait partie du comité de pilotage et de sélection des dossiers du consortium CAP Math.

L'APMEP a participé au comité scientifique de MathC2+ qui organise des stages de plusieurs jours pour les élèves avec des chercheurs en mathématiques. Bernard EGGER a représenté l'Association à ce comité.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent mutuellement et traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales. Le président de l'APMEP a été invité au colloque organisé par le ministère de l'éducation belge francophone concernant les questions de la modification des programmes ainsi que de la formation des enseignants en novembre 2013.

L'APMEP a été invitée au colloque de l'ATSM en décembre 2013 à Hammamet.

L'APMEP a été invitée en juin 2013 en Italie dans le cadre du projet de création d'une association de professeurs de mathématiques dans ce pays.

3.3 Relations internationales

Outre les actions internationales déjà citées, l'APMEP souhaite continuer à développer sa présence internationale. Les liens avec les pays d'Afrique du nord, d'Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg pendant les Journées nationales) et d'Afrique sub saharienne ont été renforcés.

Une réunion importante s'est tenue lors des journées nationales à Marseille. Il a été proposé l'organisation d'un colloque international francophone durant l'été 2015.

3.4 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie chaque année d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées nationales.

3.5 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées nationales de Marseille.

3.6 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Le Salon de la culture et des jeux mathématiques a eu lieu du 30 mai au 02 juin 2013 à l'Université Pierre et Marie Curie. Nicole Toussaint et Jean Fromentin ont représenté l'APMEP.
- Congrès de la SBPMef à Bruxelles en août 2013.
- L'APMEP a participé de façon active à l'année des mathématiques de la planète Terre. Des membres du bureau national ont envoyé des fiches bibliographiques sur des ressources de l'APMEP utilisables par les enseignants. Lors des journées nationales de Marseille, un diaporama a permis la projection de toutes les « brèves » publiées quotidiennement sur le site « Mathématiques de la planète Terre ».

II – RAPPORT FINANCIER 2013

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2013	2012
I. Adhésions et abonnements :	224 118 ,39	222 533,00
Dont adhésions	172 327,00	199 703,79
Dont abonnements	51 791,39	22 829,21
II. Vente de brochures :	31 062,00	23 506,02
Ventes par le national	38 750,62	31 018,12
Quota à disposition des régionales	- 7 688,62	-7 512,10
III. Publicité	5 016,80	4 013,40
IV. Produits financiers :	5 705,07	6 562,35
Intérêts du livret A (C.N.E.)	5 705,07	2 093,35
Produits nets (cessions de SICAV)	Néant	469,00
V. Prestations de service :	34 841,74	33 836,91
Frais d'envoi	4 573,60	4 367,66
Conventions et redevances diverses	21 556,63	18 776,43
Séminaire et Spécial Journées	8 711,51	10 692,82
VI. Produits exceptionnels :	9 818,23	3 784,17
Dons	1 887,20	1 363,90
Autres produits de gestion courante	1 882,55	186,27
Produits exceptionnels de gestion courante	6 048,48	2 234,00
VII. Ristournes versées aux régionales	- 9 462,00	-9 376,00
TOTAL DES RECETTES	301 100,23	284 859,85

DEPENSES	2013	2012
I. Publications	54 556,73	55 133,57
<i>BV + BGV + PLOT</i>	37 702,03	37 621,98
<i>Nouvelles brochures</i>	0	9 874,55
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	16 854,70	7 637,04
II. Vie de l'Association	165 382,54	159 364,31
1. Frais de fonctionnement		
- <i>Impressions diverses</i>	9 050,97	4 867,23
- <i>Charges administratives, essentiellement des dépenses d'affranchissement.</i>	13 951,32	14 038,84
- <i>Locaux</i>	9 911,03	7 305,57
- <i>Location matériel</i>	10 929,73	9 911,95
- <i>Maintenance matériel</i>	3 823,45	3 018,06
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	34 602,48	34 905,03
3. Personnels extérieurs	10 881,49	13 115,92
4. TVA non récupérable	- 900,61	942,10
5. Cadeaux	5,00	720,87
6. Remboursement de frais	73 127,68	70 538,74
III. Frais de port et de routage	39 099,10	35 616,98
<i>BV + BGV + PLOT</i>	37 176,95	33 812,60
<i>Collecte courrier</i>	1 922,15	1 804,38
IV. Charges exceptionnelles	7 134,57	9 358,94
<i>Subvention publicité</i>	0,00	1 344,29
<i>Reversement abonnement jumelé</i>	263,87	439,79
<i>Livraison brochures</i>	282,02	3201,98
<i>Dotation aux amortissements</i>	3 314,18	3 983,04
<i>Frais divers gestion</i>	1 751,71	368,24
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	1 522,79	0,00
<i>Dépréciation du stock</i>	0,00	21,60
VI. Variation du stock	- 223,71	6 271,06
TOTAL DES DEPENSES	265 949,23	265 744,86
RESULTAT	35 151,00	19 114,99

BILAN AU 31 / 12 / 2013

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2013	EXERCICE AU 31/12/2012
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
Autres immobilisations incorporelles		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Constructions	44 953	47 240
Autres immobilisations corporelles	1 493	2 521
Immobilisations corporelles en cours	18 505	18 505
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	15	15
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>64 966</u>	<u>68 280</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>STOCKS</u>		
Matières ou marchandises	110 396	110 172
	- 44 328	- 44 328
AVANCES ET ACOMPTEES	1 139	1 005
<u>CRÉANCES</u>		
Créances clients et comptes rattachés	17 420	15 596
Autres créances d'exploitation	1 071	1 460
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	16	16
<u>DISPONIBILITES</u>	420 407	391 651
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	3 370	2 916
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>509 491</u>	<u>478 489</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>574 456</u>	<u>546 769</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2012

PASSIF	EXERCICE 31/12/2013	EXERCICE 31.12.2012
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	422 458	403 343
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>35 151</u>	<u>19 115</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>457 609</u>	<u>422 458</u>
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 898	14 412
Dettes fiscales et sociales	7 464	7 231
Redevables créditeurs	9 041	8 936
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Autres dettes	14 453	14 453
Groupes et associés	3 730	9 705
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>67 262</u>	<u>69 574</u>
<u>TOTAL DETTES</u>	<u>116 848</u>	<u>124 310</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>574 456</u>	<u>546 769</u>

COMMENTAIRES

1. **RAPPORT FINANCIER**

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2013.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2013 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2013 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2013, les cotisations perçues sont celles de l'année 2014 et non celles de l'année 2013.

Nous distinguons « **Adhésions** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT par les particuliers ainsi que les abonnements Etablissements qui ne peuvent pas adhérer.

En 2013, la partie « adhésions » est en légère diminution, mais elle n'est pas significative et peut tout simplement correspondre à des dates d'encaissement décalées. En revanche la partie « abonnements » est en nette augmentation. Nous avons signalé l'an dernier à ce même poste que la relance des établissements n'avait pas été effectuée au dernier trimestre 2012, mais l'avait été au premier trimestre 2013. On en voit l'effet ici.

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. Nous notons un rétablissement des ventes, que nous espérons conforter par la nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui va l'accompagner, dès 2014 probablement.

III. Publicité

Dans cette somme figurent les recettes des publicités qui paraissent dans les bulletins.

IV. Produits financiers

En 2012, nous avons vendu toutes les SICAV dont nous disposions et qui ne rapportaient presque plus rien. Nous disposons désormais au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous

disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fond de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

V. Prestations de service

Les recettes occasionnées par les conventions et redevances tournent désormais autour de 20 000 euros. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables et qui reflètent la diffusion de nos documents.

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables.

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2014. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2013, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2013 (voir préambule).

Depuis 2006, par décision du comité, les ristournes aux Régionales sont écartées. Cela peut permettre d'aider les Régionales qui en ont besoin. Pour l'instant seule la Régionale de Nantes en a bénéficié.

Côté dépenses

I. Publications

Nous éditons cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions. Ce poste semble se stabiliser.

II. Vie de l'Association

Ce poste s'est stabilisé. Toutes les économies qui pouvaient être faites l'ont été.

III. Frais de port et de routage

C'est aussi un poste stabilisé.

IV. Charges exceptionnelles :

- Reversement abonnements jumelés
Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).
- Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

Les dépenses engagées pour la rénovation de la base adhérents ainsi que pour la vente en ligne n'apparaissent toujours pas au bilan financier 2013. Les dépenses correspondantes seront amorties sur un an dès le premier paiement en ligne « officiel ».

- Dépréciation du stock de brochures
Depuis deux ans, la situation est régularisée. Cette année nous n'avons pas dévalorisé.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2013) - valeur du stock final (au 31/12/2012).

La situation est désormais assainie.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2013 est bénéficiaire de 35 151 €.

Nous avons réduit au maximum les dépenses de fonctionnement de l'association, nous n'arriverons plus à faire d'économies sur ces postes. Il faut donc travailler sur les recettes.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 29 mars 2014.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2014 pour un mandat de 4 ans. Les Régionales n'ayant pas pu renouveler leurs représentants en 2012 présentes des candidats pour un mandat de 2 ans.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Régionale d'Aix-Marseille

Titulaire : Florence Neny pour un mandat de 2 ans

J'ai commencé ma carrière dans l'éducation nationale comme contractuelle enseignante en mathématiques entre les années 2004 et 2010. J'ai occupé quinze postes très divers : dans des collèges, collèges ZEP, collèges ECLAIR, dans des lycées et dans un lycée professionnel. Cette expérience difficile mais évidemment enrichissante, m'a donné une vision assez globale de l'enseignement secondaire. J'ai repris ensuite mes études en 2011 et obtenu un master professionnel en enseignement des mathématiques, avec un volet didactique important, ainsi que le CAPES externe de mathématiques la même année.

Depuis, j'occupe un poste dans le collège Marie Laurencin, établissement ECLAIR du 14ème arrondissement de Marseille. J'ai demandé à enseigner dans ce collège particulier car j'étais et je reste, très motivée par son projet d'établissement pilote : annualisation du temps de travail, permettant de dégager des heures de concertation, système d'ateliers modulables l'après-midi, séances de cours ramenées à 45 min.

Au cours de ma préparation au CAPES, j'ai découvert mon goût pour la didactique notamment à travers la lecture des brochures IREM/APMEP, qui pour moi faisaient référence. Je me suis alors vivement intéressée à la place des mathématiques dans le système éducatif français, mais aussi dans la société et sa contribution à former les futurs citoyens. Il y a quelques pistes de réflexion que je médite : la place de l'épistémologie et de l'expérimentation dans nos enseignements, entre autres. Je continue à

me nourrir en ce sens que ce soit dans mon travail à l'IREM, ou dans les cours de didactique du master parcours recherche que j'ai entamé cette année.

Pour que l'évolution de l'enseignement des mathématiques corresponde aux besoins des élèves, notamment développer chez eux une capacité de raisonnement leur permettant d'évoluer dans la société avec un esprit critique, je reste acteur conscient de mon métier et j'ai le souhait de pouvoir m'investir davantage dans l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public. Je souhaite mettre à disposition de l'association mon dynamisme et ma volonté de faire évoluer dans le bon sens notre enseignement au service du public. C'est pourquoi je propose ma candidature pour le comité national de l'APMEP.

Je remercie particulièrement les membres de l'APMEP qui m'ont accueilli chaleureusement et me donnent l'opportunité de pouvoir m'investir dans cette association si respectable à mes yeux.

Florence Nény, vice-présidente PACA de l'APMEP

Régionale de Basse-Normandie

Titulaire : Virginie Rieu (Collège de Cabourg (14)) pour un mandat de 2 ans

Suppléant : François Lacolley (collège d'Aunay sur Odon)

Professeur de collège depuis 15 ans, je suis adhérente depuis le début de ma carrière grâce à mon maître de stage et je participe aux journées nationales depuis 2008.

Originaire de Toulouse où j'ai effectué mes études, j'ai commencé ma carrière sur la côte d'Azur : à Draguignan, au Muy et à Puget sur Argens, je l'ai prolongée dans l'Académie de Versailles : à Montrouge puis Saint-Germain en Laye (5 ans) et depuis 2006 dans le Calvados : à Deauville puis à Cabourg avec un poste partagé en ZEP l'année passée. Cela m'a permis de travailler dans un bon nombre de collèges et d'avoir une petite vue d'ensemble des pratiques tout autour de la France.

J'ai aussi un regard de parent sur l'école primaire et le collège en tant que mère de trois filles de 7 à 14 ans.

Ces dernières années, j'ai participé aux liaisons 3^{ème}-Seconde, animé un club-maths et depuis cette année, je participe à la liaison CM2-6^{ème} où les élèves de CM2 viennent effectuer des activités avec les 6èmes dans mon collège et j'anime un atelier prépa-brevet en accompagnement éducatif.

Ma préoccupation première depuis le début de ma carrière est comment enseigner mieux face à des élèves qui sont sans cesse en mutation avec l'accès aux nouvelles technologies. Je fais évoluer mes pratiques sans cesse en utilisant les T.I.C.E. les jeux, les travaux de recherches, les cartes heuristiques, les travaux en groupe, les découpages de classe pour gérer l'hétérogénéité... Je n'ai toujours pas trouvé la recette magique mais je persévère tout en essayant de coller à nos programmes et à nos horaires planchers... La richesse de l'APMEP me permet de me remettre sans cesse en question et de trouver de nouvelles idées.

Candidature soutenue par le comité de la Régionale Basse-Normandie.

Régionale de Bourgogne

Titulaire : Anne-Sophie AUTESSERRE (Lycée Raoul Follereau, Nevers) pour un mandat de 4 ans

Professeure certifiée depuis une petite vingtaine d'années, j'ai enseigné en collège en Lorraine pendant 16 ans, je suis depuis la rentrée 2012 dans un lycée de la Nièvre (département fortement rural). Je suis adhérente à l'APMEP depuis mon année de stage et j'ai profité du dynamisme de la régionale de Lorraine pour connaître l'association, ses apports, ses combats. J'ai participé à de nombreuses journées nationales.

J'ai été élue au comité régional lorrain il y a une dizaine d'années.

Dépendant maintenant de la régionale de Bourgogne, je propose ma candidature au prochain comité pour représenter au mieux la régionale et participer ainsi plus activement à la vie de l'association.

Candidature soutenue par le Comité de la régionale de Bourgogne.

Régionale de Champagne-Ardennes

Titulaire: Céline Hugot (Internat d'Excellence de Sourdun) pour un mandat de 4 ans

Suppléante: Cécile Legris (Lycée Chrestien de Troyes)

L'APMEP se bat depuis plus de cent ans pour que les jeunes puissent accéder à un enseignement des mathématiques de qualité. Au-delà de ses ressources, l'APMEP permet à la jeune professeure que je suis de rencontrer des membres expérimentés qui transmettent leur savoir-faire et veillent à l'évolution de l'enseignement des mathématiques. Ce partage d'expériences permet à chacun de se rassurer dans son métier

d'enseignant, de se tenir au courant de l'actualité professionnelle tout en donnant du sens à ce que nous pouvons entreprendre.

Ayant débuté ma carrière de professeur en collège ZEP à La Chapelle Saint Luc (Aube), j'ai tout de suite adhéré à l'APMEP. J'ai en effet eu la chance dès ma formation initiale à l'IUFM de Champagne-Ardenne de côtoyer une équipe APMEP dynamique, qui m'a ouvert de nombreux horizons, allant des réunions constructives du comité régional jusqu'à une expérience d'enseignement au Niger. J'ai intégré en 2009 l'Internat d'Excellence de Sourdun. J'ai ainsi gardé un contact précieux avec le collège, tout en mettant un pied au lycée. De fil en aiguille, je me suis investie dans l'association, tant au niveau local que national. Je suis membre du bureau national et du groupe jeux.

L'APMEP transmet et défend des valeurs qui sont les miennes. Je crois en effet à l'action, à la mobilisation, à l'engagement, et non à la résignation. Dans un contexte difficile et fragile de réforme, je pense qu'il faut rester d'autant plus vigilant. L'enseignement des mathématiques a évolué, évolue et évoluera encore. Une association comme la nôtre permet d'accompagner cette évolution et de défendre sa vision de l'enseignement à travers ces membres actifs. C'est pourquoi je pose ma candidature au comité national de l'APMEP.

Régionale de Clermont-Ferrand

Titulaire : Jean-Marc Lécole pour un mandat de 4 ans

Professeur agrégé au lycée Banville de Moulins et adhérent de l'APMEP depuis plusieurs années, j'ai travaillé longtemps au sein de différents groupes IREM et je participe actuellement à la rédaction de manuels pour le lycée.

Au cours de ces années, l'APMEP m'a aidé à suivre l'évolution de l'enseignement des maths et je souhaite qu'elle puisse continuer à porter les valeurs qu'elle défend et auxquelles j'adhère.

Je propose ma candidature au comité de l'APMEP afin de représenter la Régionale de Clermont-Ferrand.

Régionale de Grenoble

Françoise Dubouloz-Dupraz pour un mandat de 4 ans

Suppléante : Catherine Seydoux

J'enseigne actuellement en lycée d'enseignement général et technologique et suis formateur académique dans l'académie de Grenoble. J'ai également enseigné plus d'une dizaine d'années en collège. Les Journées de l'APMEP, nationales et régionales, nous permettent de mutualiser nos différentes pratiques pédagogiques, d'enrichir nos connaissances, de faire face aux problèmes posés par l'évolution de notre métier, de retrouver d'anciens collègues, perdus de vue lors des mutations. Je participe avec intérêt et plaisir à ces Journées, toujours instructives et conviviales. Cette association ne peut rester vivante et active qu'avec l'implication de ses adhérents. C'est pourquoi j'ai accepté de déposer ma candidature au comité national pour représenter l'académie de Grenoble, avec Catherine Seydoux comme suppléante. Nous souhaitons continuer à œuvrer, au sein de l'APMEP, pour promouvoir l'enseignement des mathématiques et assurer la formation mathématique la mieux adaptée à tous nos élèves.

Régionale de Haute-Normandie

Titulaire : Olivier Reboux pour un mandat de 4 ans

Suppléante : Anne Dusson

Après avoir enseigné en collège ZEP pendant 12 ans, j'enseigne en lycée technologique depuis l'an 2000. J'ai aussi enseigné en IUFM pour la formation des Professeurs des écoles. J'enseigne aussi la spécialité Informatique et Science du Numérique. Je suis adhérent de l'APMEP depuis 1996, membre du bureau et précédent président de la régionale de Haute-Normandie. Je souhaite m'investir un peu plus dans l'APMEP pour lui rendre ce qu'elle m'a apporté, une association ne vivant que par l'implication de ses membres. Pour cela, je me présente au comité de l'APMEP.

Olivier Reboux

J'enseigne en collège ZEP depuis 30 ans. C'est volontairement que je persiste dans ce poste car je trouve cela passionnant. Je participe à un groupe de travail de l'IREM de Rouen. Je suis devenue membre du bureau de l'APMEP Haute Normandie en 2006 dans le cadre de la préparation des Journées Nationales de 2009 à Rouen. Je suis présidente

de la régionale depuis l'an dernier, à la suite d'Olivier Reboux. Je soutiens sa candidature au comité et je me présente volontiers comme sa suppléante.

Anne Dusson

Régionale Ile de France (trois sièges à pourvoir)

1er siège :

Titulaire : Michel Suquet pour un mandat de 4 ans

Suppléant : Sébastien Planchenault

Je me propose de venir compléter les représentants de la régionale Île-de-France pour participer à la vie de l'APMEP au niveau national. Je suis professeur en collège et adhérent à l'APMEP depuis 1992 ainsi que membre du comité de ma régionale depuis trois ans. Je suis aussi personne-ressource TICE depuis 1999 dans mon collège actuel.

2ème siège :

Titulaire : Stéphanie Doret pour un mandat de 4 ans

Suppléante : Mélusine Kumer

J'enseigne au collège depuis cinq ans et travaille, depuis deux ans, au sein d'un groupe IREM. J'ai eu la chance de découvrir l'APMEP lors de ses journées nationales de Paris. Je suis actuellement membre du comité régional et récemment élue vice-présidente. Je souhaite, de par cette candidature, m'investir au niveau national.

3ème siège :

Titulaire : Christine Zelty pour un mandat de 2 ans

Suppléante : Virginie Hamelin

Je suis enseignante en collège depuis de nombreuses années, auparavant j'ai enseigné en lycée. Je suis adhérente et membre du comité de la régionale d'Ile de France.

Depuis plusieurs années, je participe au jury du concours de professeur des écoles, j'ai donc connu, un peu, tous les niveaux d'enseignement du primaire au secondaire. C'est transmettre aux jeunes collègues qui me passionne le plus. Cette année, j'ai souhaité m'impliquer encore davantage au sein de l'association, en posant ma candidature, au Comité National, pour y représenter les adhérents de ma régionale.

Régionale de Lille

Titulaire : François Martini pour un mandat de 4 ans

Suppléant : Stéphane Robert

Enseignant depuis plus de quinze ans, dont huit années en tant que TZR, j'ai pu constater la diversité des situations qu'un professeur est amené à rencontrer et l'importance du soutien de ses pairs.

C'est pour réfléchir à des solutions aux problèmes auxquels j'ai été confronté et pour partager des connaissances que j'ai intégré des groupes de travail, d'abord à l'IUFM, puis à l'IREM de Lille et dans des associations dont l'APMEP. Le contact humain et les échanges d'idées font vivre notre métier et doivent être encouragés par tous les moyens.

Au niveau national, je fais actuellement partie du groupe « Jeux » et du groupe « Arts et Maths » de l'APMEP et je suis depuis bientôt deux ans représentant de la Régionale de Lille au Comité National de l'APMEP.

Je suis, au sein de la Régionale de Lille, responsable du magazine Convergence et de l'édition de nouvelles brochures.

Je souhaite renouveler mon engagement au Comité National de l'APMEP et ainsi suivre son évolution sur la durée pour vous en rendre compte le plus fidèlement possible. Et, par mon action, contribuer à son développement.

Régionale de Lorraine

Titulaire : Pierre-Alain Muller pour un mandat de 4 ans

Actuellement responsable du Rallye de Lorraine, ancien président de la Régionale et représentant de la Régionale au comité national de 2006 à 2010, je souhaite me porter candidat lors des prochaines élections afin de porter au niveau national les travaux et les réflexions des adhérents et du comité lorrains.

Suppléant : Jean Michel Bertolaso

Adhérent depuis 1999 je participe régulièrement aux activités de ma régionale et également aux journées nationales. Membre actif de la commission nationale LP et membre élu de la régionale, je me porte candidat au comité national pour apporter encore un peu plus à mon investissement pour l'APMEP.

Régionale de Lyon

Titulaire Sophie Roubin (collège Ampère, Lyon) pour un mandat de 4 ans

Suppléant : Sébastien Soucaze (lycée du Forez, Feurs)

Je suis professeure certifiée au collège Ampère, à Lyon, adhérente et utilisatrice des ressources de l'Apmep depuis de nombreuses années. Je pense que notre association, de par les échanges entre pairs qu'elle provoque, est un véritable laboratoire pédagogique collaboratif. Elle permet la confrontation d'idées, la mutualisation des ressources, l'autoformation. J'ai donc décidé depuis deux ans de m'investir un peu plus auprès de la régionale de Lyon, je suis membre du bureau et occupe le poste de secrétaire du comité régional. C'est donc tout naturellement que je passe à l'étape suivante et que je présente ma candidature à l'élection du comité national de notre association.

Régionale de Montpellier

Titulaire : Frédéric Laroche pour un mandat de 4 ans

Suppléant : Roger Allet

J'enseigne en TS et 1S ainsi que la spécialité ISN dans deux établissements. J'ai écrit une dizaine d'ouvrages de vulgarisation ou parascolaires et je fournis les sujets de bac et de concours depuis 10 ans sur mon site <http://laroche.lycee.free.fr/>.

Je souhaite être élu au comité de l'APMEP pour pouvoir poursuivre le travail engagé il y a quelques années de réflexion sur nos programmes de mathématiques et d'analyse des évolutions des systèmes de formation en France et à l'étranger ainsi que de leur évaluation.

Je souhaite également que l'APMEP soit davantage partie prenante dans la formation initiale et continue des maîtres : les nouveaux outils de communication doivent permettre davantage de soutien et d'échange entre les enseignants de tous niveaux. De même je souhaite aider l'APMEP à s'investir dans la définition des futurs éventuels programmes d'informatique.

Je suis adhérent depuis une dizaine d'années et j'enseigne dans l'Enseignement Privé sous Contrat : néanmoins il me semble important que les différentes composantes de l'Éducation Nationale participent ensemble et si possible en harmonie aux nécessaires efforts que demande l'évolution rapide de notre société.

Régionale de Nice-Corse

Titulaire : Sylvain ETIENNE (Collège Sidney Bechet, Antibes) pour un mandat de 4 ans

Suppléante : Catherine CHABRIER (Collège Stanislas, Cannes)

J'ai enseigné pendant huit ans au collège Picasso à Vallauris, établissement classé ZEP et membre de l'APMEP depuis mes débuts. Des publications de l'APMEP, ainsi que diverses rencontres au sein de l'association m'ont permis de diversifier mes pratiques et de modifier mes points de vue afin d'aider au mieux les élèves.

J'ai apporté mon expérience à plusieurs journées de la Régionale en proposant des ateliers, le premier conjointement avec Catherine CHABRIER qui se présente en suppléante. Je suis aussi membre du bureau de la régionale depuis l'an dernier en tant que trésorier adjoint.

Très intéressé par les nouvelles technologies, je suis en poste cette année le collège Bechet à Antibes, qui fait partie de la vingtaine d'établissement dits "connectés" au niveau national.

J'ai aussi intégré la formation des formateurs de l'Académie, afin d'enseigner, si possible, dans les ESPE.

Suppléante : membre de l'APMEP depuis vingt-cinq ans, elle a enseigné au lycée et au collège, actuellement en poste en collège, elle s'est particulièrement impliquée dans les actions de l'APMEP en tant que responsable de la commission collège et chargée de mission au bureau national, elle est aussi secrétaire du bureau de la Régionale.

Conscients des modifications profondes de notre métier qui vont s'opérer d'ici peu, nous souhaitons, au sein de l'association, apporter notre expérience et notre voix, écouter celles des autres afin de s'enrichir mutuellement.

Notre candidature reçoit le soutien de la Régionale.

Régionale de Poitou-Charentes

Titulaire : Frédéric De Ligt pour un mandat de 4 ans

J'enseigne depuis une vingtaine d'année, d'abord en région parisienne, dans une ZEP, puis en Gironde, dans une ZEP rurale cette fois, et enfin dans le sud du Poitou-Charentes en milieu rural isolé ; j'ai toujours exercé en collège. J'assume actuellement la présidence de notre Régionale. J'ai été élu à mi-mandat au comité national pour représenter notre

Régionale et je sollicite à nouveau le vote des adhérents pour prolonger ce mandat afin de défendre et de représenter, au mieux de mes capacités, le point de vue de notre Régionale au sein du comité national.

Régionale de Toulouse

Titulaire : Monique Lebranchu pour un mandat de 2 ans

Suppléante : Frédérique Fournier

Professeure en lycée, et ma suppléante en collège, nous sommes impliquées depuis longtemps au sein de l'APMEP, tant au niveau national que régional.

J'ai participé à plusieurs reprises à la commission lycée, et Frédérique ma suppléante est membre de la commission du bulletin vert. Au sein de notre Régionale, nous sommes toutes les deux très investies dans l'organisation des journées nationales. Nous souhaitons que notre Régionale soit représentée au comité national, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour l'instant. Ceci nous a conduites à proposer notre candidature. Nous porterons ainsi les idées défendues par nos collègues de cette vaste académie de Toulouse au niveau national.